



# Sobriété énergétique : l'affaire de tous !

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, le conflit ukrainien et la flambée des prix de l'énergie, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. C'est le sens du plan de sobriété énergétique annoncé par la Première ministre, Élisabeth Borne, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, dès le mois de juin et présenté officiellement le 6 octobre 2022.

Les collectivités territoriales sont appelées à participer à cet effort collectif en poursuivant leurs actions en matière de sobriété énergétique mais également à accompagner leurs habitants dans cette démarche.

Avec pour objectif de consommer moins, de consommer mieux et d'accélérer le développement des énergies renouvelables, la Ville de Ballainvilliers vous présente son Plan de sobriété énergétique.



# Sobriété énergétique : des actions concrètes à

Le **chauffage** et l'**éclairage** des bâtiments, des monuments, des installations sportives ou l'**éclairage public**, la **sobriété numérique** au bureau ainsi que la **sensibilisation des habitants** aux économies d'énergie et leur accompagnement dans leurs démarches de maîtrise des dépenses énergétiques et d'isolation, sont les **quatre principales thématiques** du plan de sobriété élaboré par la Ville. Ce dernier repose avant tout sur deux principes :

✓ **La recherche systématique d'optimisation des performances énergétiques**

✓ **Le maintien du service public**

## « Sobriété énergétique

Elle consiste à réduire la consommation d'énergie par un usage approprié. Elle est à distinguer de l'efficacité énergétique qui concerne essentiellement la performance des équipements.

Pour exemple, la sobriété énergétique consiste à réduire la température de chauffage de quelques degrés, tandis que l'efficacité énergétique s'obtient en isolant les bâtiments afin qu'ils consomment moins, tout en assurant le même confort thermique.

## Le chauffage des bâtiments

### Mesures immédiates



➔ **Réduction de la période de chauffe.**  
Passage en mode réduit à 17h au lieu de 18h.



➔ **Maintien de la température de consigne** pour les pièces occupées :  
19° C pour les équipements publics,  
21° C pour la petite enfance,  
16° C pour les gymnases.



➔ **Réduction au minimum (15°C) hors période d'occupation.**



➔ **Interdiction des radiateurs électriques d'appoint** dans les locaux.



➔ **Installation de réducteurs de débit** sur les robinets des bâtiments.



➔ **Coupure de l'eau chaude** dans les bâtiments administratifs et salles communales.



# Ballainvilliers

Objectif  
**10 %**

de réduction  
de la consommation  
d'énergie

▶ **2 principes**

▶ **4 thématiques**

▶ **31 mesures concrètes**

## Actions municipales

### Actions déjà entreprises

- ▶ Mise en place de systèmes de régulation des installations de chauffage sur l'ensemble des bâtiments communaux et de systèmes de gestion à distance.
- ▶ Installation d'une pompe à chaleur « air-air » réversible pilotable par une gestion technique centralisée en mairie.
- ▶ Plan de rénovation des chaudières : la crèche municipale, le bâtiment la Croisée et les vestiaires du stade sont déjà équipés d'une chaudière à condensation basse température munie d'un thermostat connecté.



- ▶ Isolation des bâtiments : menuiseries extérieures au château, installation de faux plafonds isolants dans les 2 groupes scolaires.
- ▶ Remise en état de la bache du stade pour récupérer les eaux de pluie.

**-30 %**  
d'économies  
réalisées grâce  
aux actions déjà  
entreprises.



▶ Objectif  
**5 à 10 %**  
d'optimisation  
supplémentaires.

### À PLUS LONG TERME

- ▶ Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur tous les sites pour l'arrosage et l'alimentation des sanitaires.
- ▶ Remplacement de certaines menuiseries et isolation des parois pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Retours sur investissement estimés à 15 ans en moyenne.
- ▶ Installation de panneaux solaires.





DOSSIER

# L'éclairage

## Mesures immédiates



➔ **Extinction de l'éclairage public** sur l'ensemble du territoire communal depuis le 25 novembre de 23h30 à 5h30 (à l'exception de la rue Saint-Sauveur).



➔ **Extinction des bâtiments publics** et des monuments sur les mêmes horaires que l'éclairage public.



➔ **Mise en veille des panneaux d'affichage lumineux** sur les mêmes horaires que l'éclairage public.



➔ **Extinction de l'éclairage intérieur** des bâtiments lors des périodes de fermeture.



➔ **Réduction de 20 jours de la période des illuminations** de Noël, du 15 décembre 2022 au 7 janvier 2023.



➔ **Annulation du concours d'illuminations** de Noël.

## Actions déjà entreprises

- ➔ **Extinction** de l'éclairage public de 1h à 5h30.
- ➔ **Mise en veille** des panneaux d'affichage lumineux entre 0h00 et 5h30.
- ➔ Mise en place d'**horloges astronomiques** qui permettent le déclenchement des lumières en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.
- ➔ Rue Saint-Sauveur : **installation d'un éclairage intelligent** (diminution de la luminosité en fonction des horaires) dans le cadre de la requalification de la rue.

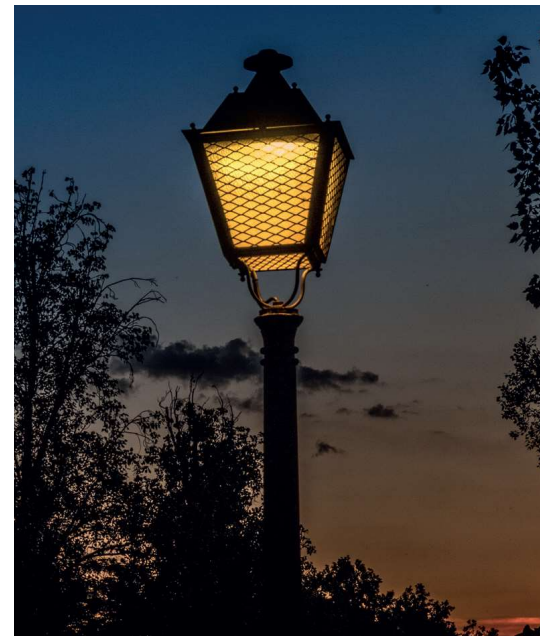


Grâce à l'extinction nocturne de l'éclairage public, la ville a déjà réalisé une économie de

**30 % par an**

### À PLUS LONG TERME

- ➔ Remplacement de l'éclairage public avec des ampoules à LED sur toute la commune avec l'objectif d'atteindre un éclairage 100 % LED d'ici 2025.
- ➔ Installation de détecteurs de présence dans tous les bâtiments communaux : l'hôtel de ville est déjà équipé de ce dispositif.



## Les Maires d'Île-de-France tirent la sonnette d'alarme

Dans une lettre ouverte adressée le 11 octobre aux parlementaires et signée par près de 500 élus de tous horizons politiques, l'Association des maires d'Île-de-France (Amif) alertent sur la flambée des prix de l'énergie qui touche leur budget et "le risque de voir la continuité des services publics de proximité mise en péril l'année prochaine". Elle demande un certain nombre de mesures telles que la mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales.

Stéphanie Viguier, Maire de Ballainvilliers s'est associée à ces propositions en apportant, d'une part, sa signature à la motion et en prenant, d'autre part, une délibération en conseil municipal.





## Sobriété numérique

La sobriété numérique est une démarche qui vise à réduire l'impact environnemental du numérique. Elle consiste à concevoir des services numériques plus sobres et à modérer ses usages numériques quotidiens. Aujourd'hui, le numérique est partout, même dans l'atmosphère. Ce concept est important à comprendre car nous sommes actuellement dans une phase de croissance exponentielle du numérique (6 à 7 % par an). À intervalle régulier, nous doublons la production numérique qui émet aujourd'hui, à l'échelle mondiale, à peu près autant de CO2 que les avions et elle pourrait atteindre en seulement quelques années le niveau des voitures.

# Sensibiliser à la sobriété numérique au bureau

## Mesures immédiates



➔ Sensibilisation et formation des agents sur les écogestes et les bonnes pratiques du numérique.



➔ Extinction de tous les petits appareils en veille.



➔ Réduction de la luminosité des écrans et extinction des écrans supplémentaires lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



➔ Mise en veille ou, si cela est possible, extinction du matériel réseau quand il n'est pas utilisé.



➔ Extinction de la cabine de télémedecine en cas d'inutilisation.



➔ Extinction du totem d'informations lumineux de la mairie en dehors des horaires d'ouverture.

## Actions déjà entreprises

➔ Déplacement des imprimantes en les éloignant des bureaux. Cette contrainte, si simple soit-elle, limite les impressions.



### À PLUS LONG TERME

- ➔ Impression par défaut en recto-verso et en noir et blanc sur du papier recyclé, excepté pour les documents règlementaires.
- ➔ Dématérialisation des bulletins de salaire et indemnitaires.
- ➔ Déploiement systématique d'installations domotiques dans tous les bâtiments.







## DOSSIER

# Sensibiliser aux économies d'énergies

## Mesures immédiates

➔ **Accompagnement des Ballainvillois** dans leurs démarches de maîtrise des dépenses énergétiques et d'isolation thermique grâce à Paris-Saclay Rénov', un service public gratuit et indépendant d'accompagnement à la rénovation énergétique, lancé par l'agglomération Paris-Saclay et ses partenaires.



➔ **Sensibilisation et mobilisation de tous les agents et usagers des locaux municipaux** à travers un « contrat de sobriété » (vigilance sur les températures, absence de chauffage d'appoint, fermeture des portes et fenêtres, aération raisonnée, extinction des lumières et des appareils...).



### POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

Électricité, gaz, eau, carburant... Quelle que soit la ressource utilisée, la ville poursuit ses efforts et ses réflexions pour limiter son empreinte écologique, améliorer les performances de ses installations et accompagner les Ballainvillois dans cette démarche.

Selon l'évolution de la situation et les premiers retours d'expérience, toutes ces mesures pourront être aménagées ou enrichies par d'autres dispositifs.

▶ Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer en les adressant à [secretariatdumaire@mairie-ballainvilliers.fr](mailto:secretariatdumaire@mairie-ballainvilliers.fr)

## Des petits gestes au quotidien

Que ce soit dans le cadre personnel ou associatif, chacun a un rôle à jouer pour réduire sa consommation énergétique.

1. Couvrez-vous davantage quand il fait froid.
2. Baissez la température de votre logement à 19°C et davantage la nuit.
3. Privilégiez les douches aux bains.
4. Ne laissez pas l'eau couler.
5. Éteignez les lumières lorsque vous quittez une pièce ou dès que la luminosité est suffisante.
6. Laissez vos rideaux ouverts en journée pour laisser passer la lumière et la chaleur du soleil.
7. Fermez vos volets et vos rideaux le soir pour conserver la chaleur.
8. Dégagez les radiateurs pour permettre une bonne diffusion de la chaleur et vérifiez que toutes les portes et fenêtres soient bien fermées pour limiter sa perte.
9. Évitez les demi-charges avec les lave-linges ou les lave-vaisselles.
10. Couvrez vos casseroles et éteignez vos plaques un peu avant la fin de cuisson.
11. Débranchez vos appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas et ne les laissez pas en veille.